



Syndicat Local **FO Justice** PREJ NÎMES

CONGÉS D'ÉTÉ AU PREJ DE NÎMES

POURQUOI CASSER CE QUI FONCTIONNE ???

FO JUSTICE PREJ NÎMES - Le 25/08/2026

Depuis l'ouverture du PREJ de NÎMES, il y a 10 ans, l'organisation des congés d'été reposait sur un système simple, juste et efficace : Le positionnement sur un tableau vide.

Ce fonctionnement a largement fait ses preuves. Il garantissait depuis une décennie un équilibre optimal entre les nécessités de service et la vie personnelle des agents. Tout le monde y trouvait son compte, et l'organisation interne tournait à plein régime.

L'UNIFORMISATION : UNE RÉGRESSION IMPOSÉE

Et pourtant, l'ARPEJ et la Directrice ESP ont décidé de mettre un coup d'arrêt à ce système.

Leur motif ? Une prétendue « UNIFORMISATION DES PRATIQUES » dans l'ensemble des PREJ.

Alors que la logique de bon sens aurait voulu que l'on étende ce système de congés performant à toutes les périodes de l'année, c'est tout le contraire qui a été décidé !

Sous couvert de s'aligner sur des directives globales, notre hiérarchie balaye 10 ans d'auto-organisation réussie.

LE FIASCO DES ASTREINTES : UN AVERTISSEMENT IGNORÉ !

L'administration n'en est malheureusement pas à son coup d'essai en matière de décisions hors-sol. Souvenons-nous de la gestion des astreintes.

Auparavant, nous avions le choix de nous positionner librement pour nos astreintes, exactement comme pour les congés. Ce système a été supprimé pour nous imposer un fonctionnement rigide.

Le résultat est aujourd'hui sans appel et catastrophique : il ne se passe plus un seul week-end sans qu'un appel d'offres ne soit lancé en urgence pour trouver des agents afin d'effectuer l'astreinte !

- Voulons-nous vraiment le même chaos pour nos congés estivaux ?
- Faut-il s'acharner à vouloir réparer ce qui n'est pas cassé ?

Le nivellement par le bas n'a jamais été une méthode de management acceptable.

FO JUSTICE PREJ NÎMES EXIGE :

- Le maintien immédiat de système de tableau vide pour la période estivale.
- L'extension de ce système qui fonctionne aux autres périodes de congés.
- Le respect des spécificités locales plutôt qu'une uniformisation aveugle et destructrice.
- L'arrêt des décisions imposées d'en haut sans aucune concertation avec le terrain.

FO JUSTICE PREJ NÎMES ne laissera pas la bureaucratie détruire nos acquis et dégrader nos conditions de travail sans réagir !

FO JUSTICE PREJ NÎMES reste mobilisé à vos côtés. Si l'administration s'entête à faire la sourde oreille, **FO JUSTICE PREJ NÎMES** saura se faire entendre autrement.

NE LAISSONS PAS FAIRE !

Rejoignez nous, soutenez le syndicat qui défend vos intérêts au quotidien : **FO JUSTICE**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE **FO Justice**

**FO RÉSISTER
FO RIEN LÂCHER !**

L'ACTION, LE RESPECT, L'ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS